

PRB PLANISOL FIBRÉ

ENDUIT DE RAGRÉAGE FIBRÉ AUTOLISSANT



Les de PRB PLANISOL FIBRÉ

- Polyvalent neuf et rénovation
- Épaisseur de 3 à 15 mm (rattrapage ponctuel jusqu'à 30 mm)
- Lissage parfait
- Compatible sur planchers chauffants
- Pompable

CONDITIONNEMENT

- Sac papier de 25 kg.
- Palette de 1,2 t soit 48 sacs de 25 kg.

CONSERVATION : 12 mois.

CONSUMMATION

- 1,5 kg/m²/mm d'épaisseur.

COULEUR : Gris.



Locaux P3

DOMAINE D'EMPLOI

USAGE

- Sols intérieurs.
- Locaux P2 et P3 en neuf et rénovation.
- Privatifs et collectifs.
- CPT 3634 v2, 3635 v2.
- DTU et réglementations en vigueur.

SUPPORTS ADMISSIBLES

NEUFS :

- Bétons.
- Chapes au mortier de ciment.
- Chape liquide ciment (1).
- Planchers chauffants sous chape.
- Chapes sèches en plaques de plâtre cartonnées ou à base ciment (1).

- Bétons allégés (1).
- Panneaux de bois CTB.H ou CTB.X de 22 mm d'épaisseur minimum à emboîtement (rigides et stables).

RÉNOVATIONS :

- Anciens carrelages adhérents (collés ou scellés).
- Anciennes peintures de sols poncées, adhérentes et résistantes.
- Dalles en PVC rigides.
- Parquets collés ou à lames posés sur lambourdes (rigides et stables).

(1) Bénéficiant d'un Avis Technique CSTB.

SUPPORTS INTERDITS

Ne pas appliquer sur :

- Supports friables ou instables.
- À l'extérieur.
- Sols humides en permanence ou soumis à des remontées d'eau capillaire.
- Sols industriels.

REVÊTEMENTS ASSOCIÉS

- Carrelages collés.
- Revêtements plastiques souples et rigides.
- Revêtements textiles.
- Parquets collés, parquets flottants.
- Système d'isolation phonique mince.
- Système de protection à l'eau SPEC ou SEL.

NB : PRB PLANISOL FIBRÉ est compatible avec la plupart des colles.

CONDITIONS D'APPLICATION

- Entre 5°C et 35°C.
- Ne pas appliquer sur supports gelés ou en cours de gel ou de dégel, chauds, trempés.
- Éviter les courants d'air lors de l'application.
- Respecter les joints de dilatation et de fractionnement existants.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

COMPOSITION

Poudre fine grise composée de :

- Liants hydrauliques.
- Charges minérales fines.
- Sables de quartz.
- Fibres synthétiques.
- Résine redispersable.
- Régulateur de prise.
- Adjuvants spécifiques.

PRODUIT

POUDRE :

- Masse volumique apparente : 1,25 ± 0,1 t/m³.
- Granulométrie : < 600 µm.
- pH alcalin : 12,5 ± 0,5.

PERFORMANCES MOYENNES À L'ÉTAT DURCI :

- Classe selon EN 13813 : CT - C20 - F4.
- Adhérence sur bois, carrelage : ≥ 1 MPa.
- Adhérence sur ciment : ≥ 1 MPa.
- Résistance en flexion : ≥ 4 MPa.
- Résistance en compression : ≥ 20 MPa.
- Dureté Shore D : ≥ 80.
- Réaction au feu : F_{fl}.

MISE EN ŒUVRE

- Temps de repos avant emploi : 2 min.
- DPU : 20 min.
- Pouvoir autolissant : 15 min.
- Temps de prise : 3 ± 1 h.
- Délai d'attente avant circulation : environ 4 h.
- Délai pour ponçage : de 12 à 24 h.
- Délai de recouvrement (suivant épaisseur et température) :
 - par du carrelage ou textile : de 4 à 12 h,
 - par des sols plastiques : de 24 à 48 h,
 - par des parquets collés : de 48 à 96 h,
 - par une peinture de sol : 7 jours.

ÉPAISSEURS D'EMPLOI :

- Locaux P2, pose sols souples : de 3 à 15 mm.
- Locaux P3, pose de carrelages ou de parquets, supports bois et rénovations : de 3 à 15 mm.

NB : Ces valeurs sont des ordres de grandeur d'essais en laboratoire déterminés selon les guides techniques en vigueur. Les conditions de mise en oeuvre peuvent sensiblement les modifier.

MISE EN ŒUVRE

Se reporter aux Fiches Procédés PRB

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Les supports devront être secs, sains, avoir un état de surface résistant et propre, être dépoussiérés, ne pas ressuer l'humidité, être non fissurés.
- Les éléments nuisant à l'adhérence tels que traces de peinture, de corps gras, la laitance superficielle etc... seront décapés.
- Planchers bois : ils seront rigides (sans flexion) et stables, conformes au DTU 51.3 et être ventilés en sous-face. Renforcer la fixation si nécessaire.
- * Éliminer les cires ou vitrificateur avec ponceuse à parquet, puis dépoussiérer par brossage et aspiration.

- * Sur ancien parquet, un treillis de verre en maille 10 x 10 pour renfort (optionnel) peut être ajouté par agrafage sur primaire sec.
- Les trous importants seront rebouchés préalablement 3 à 4 h avant l'opération de ragréage.
- Désolidariser en périphérie.
- Sur tous les supports, appliquer le primaire d'accrochage **PRB ACCROSOL AG** ou **ACCROSOL PLUS** à raison de 200 ± 300 g/m² et laisser sécher de 4 à 24 h.
- Anciens carrelages, peintures, dalles vinyl : lessiver, poncer, griffer ; rincer et laisser sécher.

PRÉPARATION DU PRODUIT

- Gâcher 1 sac de 25 kg avec 6 à 6,5 l d'eau propre avec un malaxeur électrique (500 t/min) jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène.
- Laisser reposer 2 minutes. Éviter tout excès d'eau.

APPLICATION

- Manuelle avec lisseuse ou pompe* à malaxage continu. Appliquer l'enduit en une seule couche :
- À l'aller tenir l'outil à 45°/90° pour remplir les pores et de façon à chasser les bulles d'air.

- Au retour, régler à l'épaisseur souhaitée et lisser avec la lisseuse tenue presque à l'horizontale.
- Possibilité d'emploi d'un rouleau déballeur.
- * *Machine : demander conseils au fabricant (fibres).*

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Contient du ciment et/ou de la chaux.
- Se reporter à l'étiquetage réglementaire de l'emballage et à la fiche de données de sécurité avant emploi.
- Peinture de sol : le délai de séchage minimum est à confirmer par le fabricant de la peinture, variable en fonction de sa nature et du primaire associé.